

Commune
LA SEYNE-SUR-MER

83126

Liste des servitudes

LA SEYNE-SUR-MER

A2 Servitude attachée à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation

Articles L.152-3 à L.152-6 du code rural et de la pêche maritime (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - C - b - 2)

Canalisations souterraines d'irrigation de la Société du Canal de Provence

Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale - Le Tholonet -
CS 70064 13182 Aix en Provence cedex 5

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de
Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Décret 15/05/1963

Réseau de Pierdardan

Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale - Le Tholonet -
CS 70064 13182 Aix en Provence cedex 5

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de
Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Non renseigné

A5 Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement

Articles L. 152-1 & L. 152-2 du code rural et de la pêche maritime (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - C - b - 1)

Canalisations publiques du réseau de distribution d'eau potable et d'assainissement

Services communaux

Acte : Non renseigné

Conduite d'eau traitée

Services communaux

Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale du Var - Cité Sanitaire - avenue Lazare Carnot - 83076 Toulon cedex

Acte : Non renseigné

AC1 Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits

Articles L. 621-1 et suivants, L. 642-9 et L. 621-30 à L. 621-3 du code du patrimoine (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I - B - a)

Monument historique inscrit : Eglise Notre Dame de bon voyage (en totalité)

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Var - 449 Avenue de la Mitre - 83000 Toulon

Acte : Non renseigné 02/12/1988

Monument historique inscrit : Fort de Balaguier (en totalité) (ce monument se situe dans la ZPPAUP de Balaguier - Tamaris - Les Sablettes)

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Var - 449 Avenue de la Mitre - 83000 Toulon

Acte : Non renseigné 17/03/1975

Monument historique inscrit : Pont levant (en totalité)

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Var - 449 Avenue de la Mitre - 83000 Toulon

Acte : Arrêté préfectoral 03/11/1987

AC2 Servitude relative aux sites inscrits et classés

Article L. 341-1 (sites inscrits) et article L. 341-2 (sites classés) du code de l'environnement et article L. 642-9 du code du patrimoine (zones de protection) (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I - B -b)

Site classé : Site de Notre Dame du Mai et de la tour de Guet (ce site est compris dans le site classé du cap Sicié)

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur - Service biodiversité, eau et paysages - 16 rue Zattara - CS
70248 - 13331 Marseille cedex 3

Acte : Décret 10/06/1938

AC4 Protection du patrimoine architectural urbain

Article L.631-1 du code du patrimoine. (Ce classement se substitue aux AVAP et aux ZPPAUP).

Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager de Balaguier - Tamaris - les Sablettes

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Var - 449 Avenue de la Mitre -
83000 Toulon

Acte : Arrêté Préfet de Région 28/12/2005

AR1 Servitude de champs de vue concernant la détermination et la conservation des postes électro-sémaphoriques

Article L 5112-1 du code de la défense (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme)

Sémaphore et batterie de semonce du Cap Sicié

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Section domanialité - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP 71 -
83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 13/12/1982

AR3 Zones et polygones d'isolement concernant les servitudes autour des magasins et établissements servant à la conservation, à la manipulation ou à la fabrication des poudres, munitions, artifices ou explosifs

Article L 5111-1 à L 5111-7 du code de la défense (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme III - 2)

Polygone d'isolement de la Pyrotechnie Maritime

D.C.N. Pyro pour le centre d'essais Méditerranée (C.E.M.) B.P.43 83800 TOULON NAVAL

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion du patrimoine - Section domanialité - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 19/01/1970

AR5 Servitude relative aux fortifications, places-fortes, postes et ouvrages militaires

Article L 5114-1 du code de la défense (annexe article R 126-1 du code de l'urbanisme III - 4)

Batterie de Peyras et annexe (830.126.02)

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion du patrimoine - Section domanialité - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 02/09/1862

AS1 Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Articles L. 1321-2, L. 1321-2-1 et R. 1321-6 et suivants du code de la santé publique (eaux potables) - articles L 1322-3 à 1322-13 et R. 1322-17 et suivants du code de la santé publique (eaux minérales) - (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du cod

Périmètres de protection des puits de Verlaque

Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale du Var - Cité Sanitaire - avenue Lazare Carnot - 83076 Toulon cedex

Acte : Arrêté préfectoral 15/10/2014

EL9 Servitude de passage des piétons sur le littoral

Articles L. 121-31 à L. 121-37 et R. 121-9 à R. 121-32 du code de l'urbanisme (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I - A - b)

EL9 servitude de passage des piétons sur le littoral

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de
Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Texte de loi

23/09/2015

14 Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine

Articles L. 323-3 à L. 323-10 du code de l'énergie (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - A - a)

Réseaux de distribution publique M.T. et B.T.

ERDF ARE PACA Est - Avenue Edith Cavell - 83418 HYERES

ERDF ARE PACA Ouest - Chemin Saint Pierre - 13722 MARIIGNANE

Acte : Non renseigné

Ligne aéro-souterraine 2 x 63 kV : ESCAILLON - LA SEYNE 1 et 2

RTE (Réseau Transport d'Electricité) - Groupe maintenance réseau Côte d'Azur - Lingostière - BP 3247 - 06205 NICE cedex 03

Acte : Non renseigné

Liaison souterraine 63 kV : ESCAILLON - LA SEYNE 1

RTE (Réseau Transport d'Electricité) - Groupe maintenance réseau Côte d'Azur - Lingostière - BP 3247 - 06205 NICE cedex 03

Acte : Non renseigné

Liaison souterraine 63 kV : ESCAILLON - LA SEYNE 2

RTE (Réseau Transport d'Electricité) - Groupe maintenance réseau Côte d'Azur - Lingostière - BP 3247 - 06205 NICE cedex 03

Acte : Non renseigné

Liaison souterraine 63 kV : JANAS - LA SEYNE

RTE (Réseau Transport d'Electricité) - Groupe maintenance réseau Côte d'Azur - Lingostière - BP 3247 - 06205 NICE cedex 03

Acte : Non renseigné

Liaison souterraine 63 kV : JANAS - SIX FOURS

RTE (Réseau Transport d'Electricité) - Groupe maintenance réseau Côte d'Azur - Lingostière - BP 3247 - 06205 NICE cedex 03

Acte : Non renseigné

Ligne aérienne 2 x 63 kV : ESCAILLON - SIX-FOURS 1 et 2

RTE (Réseau Transport d'Electricité) - Groupe maintenance réseau Côte d'Azur -
Lingostière - BP 3247 - 06205 NICE cedex 03

Acte : Non renseigné

Int1 Servitude instituée au voisinage des cimetières

Article L. 2223-5 du code général des collectivités territoriales (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme IV - A - a)

Cimetière communal de La Seyne

Services communaux Mairie de la Seyne sur Mer

Acte : Non renseigné

PM2 Servitude relative aux installations classées pour la protection de l'environnement

Articles L. 515-8 à L. 515-12 du code de l'environnement (annexe article R 126-1 du code de l'urbanisme IV - B - 5)

Périmètre de protection des installations classées :

Site de l'ancien dépôt d'hydrocarbures des Raffineries du Midi

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur - Service prévention des risques - 16, rue Zattara - CS 70248 -
13331 Marseille cedex 3

Acte : Arrêté préfectoral 16/06/2006

Périmètre de protection des installations classées :

Site de l'ancien dépôt d'hydrocarbures Total France

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur - Service prévention des risques - 16, rue Zattara - CS 70248 -
13331 Marseille cedex 3

Acte : Arrêté préfectoral 17/10/2007

PT1 Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques

Articles L. 57 à L. 62-1 et R. 27 à R. 39 du code des postes et des communications électroniques (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - E - 2)

Centre de réception de la B.A.N de Saint-Mandrier

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Section domanialité - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 10/08/1962

Centre de réception - émission du fort de Six Fours (830.129.503)

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Section domanialité - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 26/08/1999

Centre radioélectrique Saint Mandrier Station Cépet - Croix des Signaux

T.D.F - DO Marseille 40 boulevard de Dunkerque - BP 123 - 13473 Marseille Cedex 03

Acte : Décret 07/04/1988

Centre radioélectrique de Toulon Cap Sicié - TDF

T.D.F - DO Marseille 40 boulevard de Dunkerque - BP 123 - 13473 Marseille Cedex 03

TDF Unité Côte d'Azur - 43 Rue des entrepreneurs - lot numéro 10 - Parc d'activités Raphèle - ZAC du Blavet - 83520 Roquebrune sur Argens

Acte : Décret 25/01/1961

PT2 Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

Articles L. 54 à L. 56-1 et R. 21 à R. 26 du code des postes et des communications électroniques (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - E - 1)

Centre radioélectrique de Saint-Mandrier - Croix des Signaux

Gestionnaire à déterminer

Acte : Décret 07/04/1988

Centre radioélectrique du Fort de Six Fours

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Section domanialité - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 26/08/1999

Centre radioélectrique de Toulon Cap Sicié - T.D.F.

T.D.F - DO Marseille 40 boulevard de Dunkerque - BP 123 - 13473 Marseille Cedex 03
TDF Unité Côte d'Azur - 43 Rue des entrepreneurs - lot numéro 10 - Parc d'activités Rraphele - ZAC du Blavet - 83520 Roquebrune sur Argens

Acte : Décret 08/07/1982

Faisceau hertzien Six Fours - Saint Mandrier - Fort de Cépet

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Section domanialité - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 25/11/1992

Faisceau hertzien de Six Fours Fort au Fort Lamalgue (830.137.07)

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Section domanialité - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 01/02/1999

Faisceau hertzien Six-Fours - Fort au Sémaphore Croix des Signaux

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Section domanialité - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 16/07/1986

Faisceau hertzien du Pic de Bertagne au Fort de Cepet (830.153.01)

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Section domanialité - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 28/11/1994

Faisceau hertzien de Toulon - Préfecture Maritime à Six Fours - Fort (830.137.05)

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Section domanialité - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 17/08/1983

Faisceau hertzien de Six Fours Fort à La Valette - Fort du Coudon (830.129.05)

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Section domanialité - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 09/06/1989

Faisceau hertzien de la station de radio de la Pauline - La Crau à Fort de Six-Fours (830.047.02)

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Section domanialité - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret 09/06/1961

Faisceau hertzien de Toulon la Croix du Faron - Six Fours Fort (830.129.02)

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion et maintenance du patrimoine - Section domanialité - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret

16/07/1986

T1 Servitude relative aux voies ferrées

Articles L. 2231-1 à L. 2231-9 et L. 2113-1 à L. 2113-3 du code des transports et article L. 114-6 du code de la voirie routière (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - D - c - 1)

Ligne S.N.C.F. MARSEILLE - VINTIMILLE

SNCF - Délégation Territoriale de l'Immobilier Méditerranée - Pôle optimisation du parc immobilier - 4 Rue Léon Gozlan - CS 70014 - 13331 Marseille cedex 03

RFF - Direction Régionale PACA - Service aménagement et patrimoine - Les Docks Atrium - 10 Place de la Joliette - BP 85 404 - 13557 Marseille Cedex 02

Acte : Non renseigné

T5 Servitude aéronautique de dégagement

Article L. 6351-1 à 6351-5 du code des transports (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - D - e - 1)

Hélistation de Toulon Amirauté - Centre Malbousquet

Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon - Division gestion du patrimoine - Section domanialité - BCRM de Toulon - ESID Toulon - BP 71 - 83800 Toulon Cedex 9

Acte : Décret

26/06/1990

T7 Servitude établies à l'extérieur des zones de dégagement

Article L. 6352-1 du code des transports (Annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - D - e - 4)

L'ensemble du territoire national est couvert par la servitude T7 à l'exception des zones couvertes par la servitude T5

SNIA - Pôle Nice-Corse - Aéroport de Nice - Bloc technique T 1 - CS 63092 - 06202 NICE
cedex 3 (courriel : snia-urba-nice-bf@aviation-civile.gouv.fr)

Acte : Arrêté interministériel 25/07/1990
